

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : BIOSUIS SALM EMULSION INJECTABLE POUR PORCINS, Emulsion injectable

Titulaire : BIOVETA

Composition : Salmonella derby-inactivé, Salmonella infantis-inactivé, salmonella typhimurium-inactivé

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/5021384 9/2019

Date de décision : 29/07/2019